



École secondaire Louis-Riel

5850, avenue de Carignan
Montréal, Québec H1M 2V4
Tél.: 514 596-4134
Courriel : lriel@cssdm.gouv.qc.ca
louis-riel.cssdm.gouv.qc.ca

Procès-verbal
Séance du conseil d'établissement
Le 21 février 2024
De 18 h 30 à 21 h 00
À la bibliothèque de l'école

Présences

Direction : Fatiha Djebbar

Enseignant(e)s : Marie-France De Montigny, Mourida Zaarra, Simon Laurent

Parents : Marilaine Bolduc-Jacob, Isabelle Fumas, Sarah Jeaidi, Assia Meloua-Benzaba, Samir Nedjma, Thuy Phuong La, Nadia Outamant Jeniani, Hadj Zitouni

Élèves :

Membres de la communauté :

Public : Mouloud Ouadouri (représentant de l'OPP et substitut), Halima Benbrahim (substitut), Salima Bounhar (substitut)

Invité : Thierry Giroux (directeur adjoint)

Absences : Tahar Hanaya, Leïla Moknine, Mélanie Murphy, Maëllie Maltais, Maeva Gascon, Marie-Ève Lapointe

1. Mot de bienvenue

18 h 33 : Marilaine Bolduc-Jacob souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes. Elle souligne l'absence des deux élèves, dont une qui est en voyage scolaire.

2. Ouverture de la réunion et vérification du quorum

Le double quorum est respecté. La séance est ouverte.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Ajout 9.2 : Bons coups (information)

Ajout 10.3 : Grille-matières (approbation)

Ajout 13.2 : Varia – Camp pédagogique

L'adoption de l'ordre du jour avec amendements est proposée par Assia Meloua-Benzaba et appuyée par Sarah Jeaidi. L'ordre du jour amendé est adopté à l'unanimité.

4. Lecture et adoption du procès-verbal du 23 janvier 2024

11.2 : Retrait de la mention « La déléguée au comité de parents ».

L'adoption du procès-verbal amendé est proposée par Isabelle Fumas et appuyée par Assia Meloua-Benzaba. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

5. Suivi de la rencontre du 23 janvier 2024

5.1. Dépôt de la grille-matières 2024-2025

Le document tel que présenté pour le vote par courriel est déposé.



École secondaire Louis-Riel

5850, avenue de Carignan
Montréal, Québec H1M 2V4
Tél.: 514 596-4134
Courriel : lrirel@cssdm.gouv.qc.ca
louis-rirel.cssdm.gouv.qc.ca

5.2. Liste des activités parascolaires et taux de participation

Le document est déposé. Les statistiques de participation sont présentées aux membres. Le document sera déposé à la prochaine rencontre.

6. Période du public

Aucun membre du public ne souhaite prendre la parole. Il est suggéré d'inviter le public à participer aux séances du CÉ, par le biais de l'Info-Parents.

7. Invité : organisme de participation des parents (OPP)

Activités parascolaires : les parents souhaiteraient être informés des activités parascolaires offertes dans l'école avant les inscriptions. Classes de soutien : les parents se questionnent quant au manque d'enseignants dans les classes. Magasin solidaire : les parents souhaitent s'impliquer dans la récupération d'uniformes.

8. Mot de la présidente du conseil d'établissement (CÉ)

La présidente rappelle certaines notions concernant les décisions prises par les membres du CÉ. Il est possible de demander un huis clos ou un vote secret. Également, la demande d'un vote représente un désaccord avec la proposition. Finalement, il est toujours possible d'indiquer la dissidence d'un membre au procès-verbal.

9. Intervention de la direction

9.1. Journée verte

La journée verte n'aura pas lieu dans le même format qu'à l'habitude, en raison du plan de rattrapage. La fin de l'année sera tout de même célébrée, dans un concept à venir.

9.2. Les bons coups

La direction souligne quatre bons coups des dernières semaines, soit la publication du journal étudiant, une lettre reçue d'un citoyen félicitant nos élèves, l'inauguration de la murale du 2^e étage dans l'aile B et les activités des Journées de la persévérance scolaire.

10. Affaires éducatives

10.1. Calendrier consolidé des activités éducatives proposées

L'approbation du calendrier consolidé est proposée par Sarah Jaidei et appuyée par Isabelle Fumas. Le calendrier est approuvé à l'unanimité.

10.2. Aéro 2 au 2^e cycle

Tel que prévu dans l'ordre du jour, ce point est reporté en fin de séance et sera traité en fonction du temps restant.

10.3. Grille-matières

La direction présente la grille-matières qui a été soumise au vote électronique après la précédente séance. Elle précise ce qui est attendu des membres en lien avec l'approbation de la grille-matière, en fonction des exigences du ministère de l'Éducation. Si la grille-matière est approuvée, la



présidente s'engage à mettre à l'ordre du jour de la prochaine séance un projet d'avis au Centre de services scolaire de Montréal, selon l'article 78 de la Loi sur l'instruction publique, en fonction de certains éléments que les membres du personnel enseignant souhaiterait intégrer dans la grille-matières. L'argumentaire du personnel enseignant contre la grille-matières telle que présentée sera déposé en vue de la prochaine séance.

La grille-matière est proposée par Marilaine Bolduc-Jacob, qui n'est pas appuyée.

11. Affaires administratives

11.1. PTRDI : réponse verbale du CSSDM

Le Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) a rendu une décision le 7 février quant à l'avis envoyé par le CÉ demandant la fin de l'occupation de locaux de l'école Louis-Riel par le Centre Tétreaultville. Le CSSDM a répondu verbalement que, par défaut, le Centre Tétreaultville occuperait les mêmes locaux jusqu'à la fin de l'année scolaire 2026-2027. Quant au changement apporté en janvier 2024 au plan triennal de répartition et de destination des immeubles (PTRDI), le CSSDM affirme qu'il est peu probable que le Centre Tétreaultville utilise les locaux de l'école Louis-Riel pour des cours de francisation en soirée. Le CSSDM répondra officiellement, par écrit, à l'avis du CÉ.

11.2. Budget

Le budget de l'école est présenté. La direction répond aux questions.

12. Tour de table

12.1. Élèves

Les deux élèves sont absentes.

12.2. Parents délégués au comité de parents

Assia Meloua-Benzaba fait un compte-rendu de la dernière rencontre du comité de parents. Deux rencontres ont eu lieu depuis la dernière séance du CÉ, les 30 janvier et 20 février. Les critères de répartition des ressources professionnelles pour les services aux élèves ont été présentés. Le document sera déposé à la prochaine séance du CÉ. Le Regroupement des comités de parents autonomes du Québec (RCPAQ) a effectué une présentation. Il y a un renouvellement des écoles à projets particuliers. La prochaine séance du comité de parents aura lieu le 26 mars. Les membres du CÉ remercient la déléguée au comité de parents pour son engagement.

12.3. Parents

Aucune intervention

12.4. Personnel enseignant

Aucune intervention

12.5. Personnel professionnel et de soutien

Aucun membre du personnel professionnel et de soutien n'a été élu.

12.6. Communauté

Les membres de la communauté est absente.



École secondaire Louis-Riel

5850, avenue de Carignan
Montréal, Québec H1M 2V4
Tél.: 514 586-4134
Courriel : lriel@cssdm.gouv.qc.ca
louis-riel.cssdm.gouv.qc.ca

20 h 59

La proposition de Marilaine Bolduc-Jacob de poursuivre la rencontre jusqu'à 21 h 30 au maximum afin d'écouler les points à traiter est acceptée à l'unanimité.

13. Varia

13.1. Plaintes : registre et affichage

En réponse à la question d'un parent membre lors de la dernière séance du CÉ, l'école a reçu trois plaintes de parents depuis le début de l'année scolaire et les affiches du Protecteur de l'élève ont été apposées dans l'école.

13.2. Camp pédagogique

Pendant la semaine de relâche scolaire, 13 enseignant(e)s participeront à un camp pédagogique, en lien avec le plan de rattrapage annoncé par le ministère de l'Éducation. Les élèves vulnérables seront invités à s'inscrire à un bloc de 3 heures. Les parents d'élèves en difficulté devraient recevoir une communication mensuelle de la part du personnel enseignant. Des parents s'expriment au sujet du plan de rattrapage, de ses visées, de ses modalités et des communications.

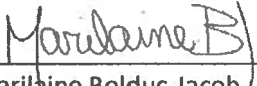
10.2 Aéro 2 au 2^e cycle

La présidente présente un projet de réponse au CSSDM. Elle l'enverra aux membres et sollicitera leurs commentaires qu'elle intégrera dans la lettre en vue de la prochaine séance. Les membres seront alors invités à se positionner quant à l'abolition du programme Aéro 2 au 2^e cycle, tel que voté par le CÉ 2023-2024, puis à établir le contenu de la réponse à transmettre au CSSDM.


14. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée à 21 h 26 est proposée par Marilaine Bolduc-Jacob et appuyée par Assia Meloua-Benzaba.

Thierry Giroux, secrétaire



Marilaine Bolduc-Jacob
Présidente du CÉ



Fatiha Djebbar
Directrice par intérim de l'école Louis-Riel